



L'an deux mille vingt et un le 20 du mois de mai, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Nomeny, après convocation légale du 12 mai, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis - M. LAURENT Stéphane – M. CRESPIY Jean Claude
M. BARTHELEMY Philippe – Mme MOUGEOT Colette – M. VOINSON Philippe- Mme FRANCOIS Valérie – M.
FAUCHEUR Dominique – Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. PORTALLEGRI Robert – M. HENQUEL
Patrick

Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal – M. GRASSER Jean
Claude – Mme CLEMENT Paulette – M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude – M. THOMAS Claude - M. FAGOT
REVURAT Yannick- M. JOLY Philippe – M. MEVELLEC Mickaël – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard –M.
IEMETTI Jean Marc - M. BRIDARD Franck - M. DIEDLER Franck – M. GUILAUME Geoffrey – M. CHANE Alain – M. CAPS
Antony

Mme JELEN Nelly – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude – M. MOUGINET Dominique – Mme ROJAS
Magali – M. MATHIEU Denis - M. CERUTTI Alain – Mme HUART Sonia -

Procurations : M. MICHEL Olivier à M. THOMAS Claude – M. VINCENT Yvon à M. MOUGINET Dominique
M. COLOMBI Philippe à M. FAGOT REVURAT Yannick – M. FRANCOIS Vincent à M. CERUTTI Alain – M. GUEZET
Philippe à M. FEGER Serge – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja à M. BARTHELEMY Philippe -

Excusée : Mme LORETTE Delphine

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 41

Pouvoirs : 6

Excusés : 1

Votants : 47

Date d'affichage : le 26 mai 2021

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 47

Contre :

Absentions :

CT/PR

04/05/2021

INSTITUTION

Election d'un nouveau membre de la commission d'appel d'offre

Vu la délibération du 22 juillet 2020, constituant la commission d'appel d'offre consultative pour la durée du présent mandat,

Vu la démission en janvier 2021 de Philippe JOLY, membre titulaire de cette CAO,

Vu le courrier du Préfet de Meurthe et Moselle en date du 16 avril 2021,

Le président rappelle que suite à la démission en janvier 2021 de Philippe JOLY, membre titulaire de la CAO, il convient de procéder à son remplacement par le premier des candidats figurant sur la même liste que celui qui n'avait pas été élu membre titulaire, mais qui détenait la qualité de suppléant.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré à l'unanimité

- **Prend acte** de la démission de Philippe JOLY
- **Désigne** comme membre titulaire : M. ORY Denis

Claude THOMAS

CLAUDE THOMAS
2021.06.03 17:26:44 +0200
Ref:20210603_084004_1-1-O
Signature numérique
le Président